

Ecrit par le 1 novembre 2024

Le Grand Avignon et la Safer Paca s'associent pour préserver le foncier agricole



Le **Grand Avignon** et la **Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) Provence-Alpes-Côte d'Azur** viennent de signer une convention pour la préservation du foncier agricole.

Cette signature est née de la volonté du Grand Avignon de maintenir une agriculture forte et durable en contribuant à une meilleure maîtrise du foncier agricole pour préserver la vocation des terres, résorber les friches et encourager l'installation des jeunes agriculteurs. Pour ces derniers, l'accès au foncier agricole est difficile, de par les coûts d'acquisition bien supérieurs à la moyenne, c'est un véritable enjeu sur le territoire.

Ainsi, la convention entre l'Agglomération et la Safer Paca vise à concrétiser cette ambition par la

Écrit par le 1 novembre 2024

structuration d'un panel d'outils permettant d'agir sur le foncier agricole, notamment sur les zones prioritaires de la ceinture verte de Montfavet à Avignon, et de la plaine à Entraigues-sur-la-Sorgue. Ces outils viennent compléter les actions mises en place par les communes en matière de protection des espaces agricoles, et les actions de soutien à la dynamique agricole déployée dans le cadre du Programme alimentaire territorial (PAT).

Le Grand Avignon prendra donc en charge dépenses inhérentes à l'achat, la vente, la location de parcelles de terres agricoles et leur remise en culture. La Safer Paca, quant à elle, mettra à disposition des parcelles 'de réserve' pour les futurs agriculteurs qui sortiront de l'espace-test agricole situé au Mas Baudoin, tiers-lieu du Grand Avignon dédié à la création d'activités de l'économie agricole et alimentaire, ou pour les porteurs de projets afin qu'ils puissent se tester dans le cadre d'[Agritest84](#), espace test agricole départemental en archipel. Un fonds de roulement de 100 000€ a été attribué à la Safer Paca pour faciliter le stockage de ces parcelles.

V.A.